



MX CHALLENGE DIABLE JAUNE

REGLEMENT PARTICULIER 2008 MX1, MX2

ARTICLE 1 : DEFINITION

J.L.F.O en collaboration avec **SUZUKI France SAS** et la Fédération Française de Motocyclisme organise pour l'année 2008, le **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE** dans le cadre d'épreuves de MOTOCROSS dûment inscrites au calendrier FFM 2008

ARTICLE 2 : CALENDRIER

PERNES LES FONTAINES (84)		29 et 30 Mars 2008
DONNERY (45)		19 et 20 Avril 2008
IFFENDIC (35)		21 et 22 Juin 2008
REYGADES (19)	FINALE	06 et 07 septembre 2008

ARTICLE 3 : LES CONCURRENTS

Pour participer au **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE**, les pilotes doivent remplir les conditions suivantes :

- avoir une licence F.F.M (NCA, NCB, NAC, NAM,), ou bien une licence « Une manifestation », délivrable sur site.
- remplir et signer un engagement du trophée, sans droit d'inscription,
- fournir une photocopie de la facture d'achat de la machine.

Sont exclus les pilotes ayant marqué des points dans un Championnat de France ELITE, les 5 premiers d'un Championnat de France NATIONAL, les 10 premiers du Championnat de France JUNIOR ainsi que les vainqueurs des éditions précédentes du Challenge Diable Jaune.

L'organisateur se réserve le droit d'inviter un pilote ne remplissant pas ces conditions pour disputer les courses hors classement.

ARTICLE 4 : LES MACHINES

SUZUKI RM 125cc 2 temps, 250cc 2 temps, 250cc 4 temps et 450cc 4 temps, année modèle 2008 (les modèles achetés neuf après le 1^{er} septembre 07 sont acceptés quelles que soient leurs années de sorties).

Les machines devront avoir été achetées dans le réseau de concessionnaires dépendants de SUZUKI France SAS.

Liste du réseau sur suzuki-moto.com

ARTICLE 5 : LES STAGES

Le Challenge Diable Jaune proposera 3 stages aux pilotes inscrits. Les stages se dérouleront quelques semaines avant l'épreuve sur les circuits du MX Challenge Diables Jaunes ou dans leur région..

Ces stages se dérouleront le weekend et aborderont 3 volets distincts

Pilotage
Mécanique et réglage
Présentation de SUZUKI France, de son réseau, de son mode de fonctionnement etc.

Un pilote de haut niveau encadrera ces stages. Il sera présent sur chaque épreuve du MX Challenge Diable Jaune dans la structure SUZUKI afin de continuer à conseiller les pilotes sur leurs choix de réglages ou de trajectoires.

ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS

Tout participant devra obligatoirement apposer sur sa machine les stickers des partenaires du **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE**.

MOTUL, MICHELIN

Ces stickers seront fournis par l'organisateur et devront être mis aux emplacements définis par celui-ci. Lors des différentes manifestations du **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE**, les pilotes s'engagent à retirer tout stickers de marque concurrentes à celle partenaire du **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE**.

Tout participant devra obligatoirement utiliser les produits des partenaires du **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE**.

MOTUL, MICHELIN

Un contrôle technique sera mis en place afin de vérifier les points suivants :

- Machine de série dans la configuration et la couleur d'origine (préparation moteur libre),
- Préparation des suspensions libre, mais élément d'origine,
- Libre choix des guidons, pots d'échappements et démultiplication.

Les pilotes s'engagent à prendre le départ des manches de classement vêtus du maillot du **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE**, fourni par l'organisateur.

ARTICLE 7 : DOTATION

Sur chaque épreuve, une dotation sera offerte aux trois premiers de chaque catégorie (au général) du **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE**.

Chaque week-end de course, un kit déco ainsi qu'un maillot Diable Jaune, une dotation Motul et une dotation Michelin seront remis à chaque participant.

ARTICLE 8 : COURSES DE QUALIFICATION

8/1 : DEROULEMENT

Le **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE** mettra en place 3 épreuves de qualification. Chaque épreuve de qualification qui se déroulera de la façon suivante :

- 1 séance d'essais libres de 15 minutes,
- 1 séance d'essais chronométrés de 15 minutes permettant d'établir l'ordre de départ de toutes les manches de la journée,
- 2 manches de classement de 20 minutes et 1 tour,
- 1 manche de classement de 15 minutes et 1 tour pour les pilotes non qualifiés à l'issue de la séance d'essais chronométrés (si nécessaire).

Les horaires dépendront des épreuves accueillant le **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE**.

8/2 : LES PARTICIPANTS

Les pilotes devront choisir une seule épreuve de qualification.

Sur invitation les participants pourront participer à d'autres épreuves du Challenge Diable Jaune, mais hors classement.

8/3 : CLASSEMENT

Les épreuves de qualification du **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE** se disputeront sous la forme de compétition OPEN (toutes cylindrées confondues).

A l'issue de chaque épreuve, les 3 premiers pilotes Scratch se verront récompensés sur le circuit, dès l'arrivée.

En fin de journée, un classement général sera établi par catégories :

- CATEGORIE MX1
- CATEGORIE MX2

L'attribution des points par manche et par catégorie se fera de la façon suivante :

20 – 17 – 15 – 13 – 11 – 10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1

A l'issue de chaque épreuve, les 7 premiers MX1 et les 7 premiers MX2 ainsi que le premier des pilotes ayant pris une licence à la journée seront qualifiés pour le finale du Challenge Diable Jaune

ARTICLE 9 : FINALE

9/1 : DEROULEMENT

En cas de désistement d'un pilote qualifié, l'organisateur le remplacera par le pilote le suivant dans l'épreuve de qualification

La Finale du **MX CHALLENGE DIABLES JAUNES** se déroulera de la façon suivante :

- 2 séances d'essais libres de 15 minutes,
- 2 manches de classement de 15 minutes et 1 tour,

Les horaires dépendront de l'épreuve accueillant le **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE**.

9/2 : CLASSEMENT

L'attribution des point sur l'épreuve finale se fera, par catégorie et par manche, de la façon suivante :

1^{er} 20 pts; 2^{eme} 17 pts; 3^{eme} 15 pts; 4^{eme} 13 pts; 5^{eme} 11 pts; 6^{eme} 10 pts; 7^{eme} 9 pts; 8^{eme} 8 pts; etc. jusqu'au 15^{eme}

A l'issue de la Finale sera établi le classement définitif du **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE 2008**.

9/3 : LISTE DES PRIX

Une liste des prix est établie au général du **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE** :

1^{er} MX1 :	1 Voyage au USA
1^{er} MX2 :	1 Voyage au USA

ARTICLE 10 : RECLAMATION

Les réclamations seront à déposer auprès du Directeur de Course accompagnées d'un chèque de 80 euros. Pour tous les cas non prévus par le présent règlement, le règlement fédéral de Motocross fera foi.

ARTICLE 11 : ANNULATION

En cas d'annulation de tout ou partie du **MX CHALLENGE DIABLE JAUNE**, les pilotes ne pourront prétendre à aucun dédommagement sous quelque forme que se soit.